

DOSSIER THÉMATIQUE : ARCHIVES DE L'ARCHÉOLOGIE

- 1** Marie STAHL
Introduction : la mémoire retrouvée des archéologues
- 9** Marie STAHL, Lucile SCHIRR
Les archives de l'archéologie : définition, législation, état des lieux
- 20** Dominique BEYER, Marie STAHL (collab. Catherine DUVETTE, Isabelle WEYGAND, Françoise LAROCHE-TRAUNECKER, Marie-José MORANT, Philippe QUENET)
Les archives de la composante d'archéologie orientale de l'UMR 7044
- 41** Cassandre HARTENSTEIN
Le fonds Montet et la statue « maussade » de Ramsès II au Palais universitaire de Strasbourg
- 51** Soline MORINIÈRE
Les archives de l'archéologie au SRA Alsace : état des lieux et des fonds
- 59** Anne ROHFRIETSCH
Les archives dites « manuscrites » des membres de l'École française d'Athènes : l'exemple des « Strasbourgeois » (1846-1960)
- 66** Cécile COURTAUD, Isabelle LESUEUR, Soline MORINIÈRE, Juliette RÉMY, Bernadette SCHNITZLER, Marie STAHL, Georges TRIANTAFILLIDIS
Un projet collectif de recherche autour du fonds Arthur Stieber
- 78** Soline MORINIÈRE
La gypsothèque de l'Université de Strasbourg : quand les statues parlent d'elles-mêmes

LA CHRONIQUE D'ARCHIMÈDE

- 94** Frédéric COLIN (éd.)
La Chronique d'Archimède. Bilan des activités scientifiques 2014-2015 de l'unité mixte de recherche 7044

VARIA

- 134** Sarah DERMECH
Couleurs, éclat et brillance des crânes surmodélés : le cas du Néolithique Proche-oriental
- 150** Cinzia BEARZOT
La violence de l'État. La condamnation à mort sans jugement dans la Grèce ancienne
- 160** Doris MEYER
Jusqu'au dernier mot. Martyr, débat public et résistance dans la littérature de l'Antiquité tardive et à Byzance
- 170** Vincent PUECH
Les biens fonciers des élites sénatoriales à Constantinople et dans ses environs (451-641)
- 194** Clara MILLOT
Entre les enfants d'Hérodote et les enfants d'Adam Smith. Pour une approche économique des données archéologiques

Retrouvez tous les articles de la revue ARCHIMÈDE sur :
<http://archimede.unistra.fr/revue-archimede/archimede-2-2015>



LES ARCHIVES DE L'ARCHÉOLOGIE AU SRA ALSACE :
ÉTAT DES LIEUX ET DES FONDS

Soline MORINIÈRE

Chargée d'études documentaires
DRAC Alsace

soline.moriniere@culture.gouv.fr

RÉSUMÉ

Le Service régional de l'archéologie d'Alsace (SRA Alsace), service déconcentré du Ministère de la culture, possède de nombreuses archives liées à l'archéologie en Alsace aux ^{xx}^e et ^{xxi}^e siècles. Elles concernent principalement l'activité des agents du service et les opérations d'archéologie préventive effectuées par les opérateurs archéologiques régionaux. Pour faciliter le versement de ces archives de provenances différentes, le SRA Alsace a mis en place un système de gestion unique, répondant aux textes législatifs, afin de garantir une homogénéité de traitement et de permettre des recherches transversales sur l'ensemble des dépôts parfois complémentaires les uns des autres. Ce système repose sur un inventaire

normé et des outils numériques adaptés. Cette démarche et les actions de valorisation menées par le SRA contribuent à la lisibilité et à la reconnaissance de ces fonds d'archives bien souvent méconnus.

The regional service of archaeology in Alsace (SRA), decentralized service of the Ministry of Culture, owns many records about archaeology in Alsace during the 20th and the 21st centuries. They come from the work of the SRA agents and from operations in preventive archaeology made by the archaeological institutions. Due to the reception of these records from different institutions, the SRA of Alsace has created one management system which respects the legislation. The aim was to homogenise the practices in order to question the transversal nature of these records. This system is based on a standardized inventory and appropriate numerical tools. It contributes to promote these unknown records, just as different exhibitions managed by the SRA.

MOTS-CLÉS

Archéologie,
archives de l'archéologie,
archives scientifiques et
documentation archéologique,
inventaire,
DRAC Alsace,
outil numérique,
service régional de l'archéologie,
système de gestion,
valorisation.

KEYWORDS

Scientific records,
archaeological archives,
archaeological documentation,
DRAC Alsace,
inventory,
regional service of archaeology,
management system,
digital tool,
development,
archaeology.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

En 1945, des circonscriptions des Antiquités préhistoriques et historiques sont créées en France, suite à la loi du 27 septembre 1941 réglementant les fouilles archéologiques [1]. Regroupées en 1977 avec les autres services patrimoniaux au sein de Directions régionales des affaires culturelles (DRAC), elles prennent le nom de Services régionaux de l'archéologie (SRA) en 1991.

Le SRA Alsace assure au niveau de la région les missions de l'État en matière d'archéologie, c'est-à-dire le respect de la législation, la prescription des opérations archéologiques, le contrôle scientifique et technique et contribue à la diffusion des connaissances. Depuis la loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive et les arrêtés d'application de 2004 qui en découlent, il gère également le mobilier et les archives de fouille pour ce type d'opération. Pour cela, un poste de chargé d'études documentaires est créé au SRA Alsace en 2004 pour la gestion du mobilier et de la documentation ; ces deux missions seront dissociées en 2010 avec l'arrivée d'un conservateur du patrimoine en charge du mobilier. De 2004 à 2014, la situation des archives de l'archéologie au SRA Alsace a considérablement évolué. Un système d'archivage a été mis en place en réponse aux normes législatives. L'évolution des pratiques a entraîné de nouvelles problématiques et des changements dans la gestion des archives. La collecte des documents s'est intensifiée au fur et à mesure que les opérateurs se sont dotés de personnels référents dans ce domaine.

LES ARCHIVES DE FOUILLE DANS LA LÉGISLATION ARCHÉOLOGIQUE : UNE PRÉOCCUPATION RÉCENTE

Par définition, les archives de fouille, ou archives scientifiques, se distinguent des archives administratives liées au fonctionnement du service. Elles comprennent l'ensemble des documents produits lors d'opérations archéologiques (diagnostic, fouille, sondage, prospection), de la phase de terrain à la publication du rapport, en incluant

les études spécialisées [2]. De fait, la provenance de ces archives a suivi l'évolution de l'organisation de l'archéologie. Aujourd'hui, elle est le reflet d'une collaboration entre le SRA et les différents opérateurs, notamment depuis la loi du 17 janvier 2001 et les arrêtés des 16 et 24 septembre 2004.

En effet, la loi du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, transposée dans le Code du patrimoine, intègre l'obligation du versement à l'État de la documentation afférente à ces opérations. Dans cette situation particulière où les fouilles précèdent un projet d'aménagement, les législateurs prennent conscience que les archives de fouille et le mobilier restent alors les seules traces matérielles des découvertes archéologiques. Suite à cette loi, est publié l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques. La définition de cette « documentation scientifique » donnée à l'article 1^{er} comprend les documents graphiques, numériques, écrits, photographiques et éventuellement audiovisuels [3]. Tous ces documents doivent être classés, identifiés et inventoriés à la pièce par l'archéologue avant d'être versés au SRA qui en assure la conservation et la mise à disposition du public jusqu'à leur dépôt définitif aux Archives départementales.

Cependant, la loi de 2001 ne concerne pas les fouilles programmées et les prospections, ce qui favorise encore aujourd'hui la dispersion des archives de l'archéologie. Que ce soit dans un musée, un service d'archives municipal ou départemental, une société savante locale, une institution de recherche ou encore personnellement au domicile des archéologues, nombreux sont les lieux susceptibles de conserver des fonds d'archives plus ou moins récents liés à l'archéologie régionale. Le SRA Alsace a néanmoins bénéficié de dons de chercheurs, tels que les archives de Joëlle Burnouf sur les châteaux alsaciens, ou de dépôt comme celui du fonds de l'archéologue régional Arthur Stieber déposé au SRA par le Musée archéologique de la Ville de Strasbourg [4].

[1] La loi est validée le 13 septembre 1945.

[2] D'après l'article 3 de l'arrêté du 16 septembre 2004, les études réalisées après le rendu du rapport doivent également intégrer les archives de fouille.

[3] Ainsi que les moulages, empreintes et les prélèvements de matériaux naturels et biologiques.

[4] Cf. article PCR Stieber dans ce dossier thématique.

L'APPLICATION EN ALSACE : LA CRÉATION D'UN SYSTÈME DE GESTION SPÉCIFIQUE

En réponse aux textes législatifs, le SRA Alsace a rapidement mis en place une politique de collecte des archives d'archéologie préventive [5]. Un système d'enregistrement unique de la documentation scientifique est élaboré en 2006 par Marie Stahl, chargée d'études documentaires au SRA Alsace, suivant le plan de classement établi par le SRA Pays-de-la-Loire, et en concertation avec les différents opérateurs réguliers en Alsace, publics et privé, à savoir l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), le Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan (PAIR) et ANTEA-Archéologie.

Les inventaires, réalisés par l'archéologue sur un tableur Calc [6] (nommé AFX pour Archives de Fouille en XML) fourni aux opérateurs par le SRA, répondent aux obligations imposées par l'arrêté : classement par type de documents, enregistrement à la pièce avec un code identifiant unique lié à l'opération, mention des auteurs et de la nature des supports [7].

Les opérateurs archéologiques remettent donc aujourd'hui au SRA les archives de fouille, classées et inventoriées, après la publication du rapport de l'opération.

Figure 1

Conditionnement des archives, local archives (archives traitées)
(Cliché Soline Morinière / DRAC Alsace)



Les versements sont de plus en plus réguliers, bien que les pratiques diffèrent selon les opérateurs. Il existe actuellement trois types de versements :

- la remise des archives en même temps que le rendu du rapport ;
- la remise des archives après le rendu du rapport, en même temps que le versement du mobilier archéologique ;
- la remise des archives après le rendu du rapport, par lots d'importance variable.

Le volume des opérations concernées diffère énormément d'un opérateur à l'autre, en raison de leur activité archéologique ou de leur histoire. La société ANTEA-Archéologie, opérateur privé créé en 1998, réalise exclusivement des fouilles archéologiques préventives : elle a transmis en 2013 les archives de 11 opérations. Le PAIR, établissement public interdépartemental créé en 2006, a versé cette même année la documentation de 39 opérations concernant essentiellement des fouilles et diagnostics récents (2010-2012).

Un travail rétrospectif est également en cours, pour retrouver, identifier, inventorier et verser les documents papiers, photographiques ou numériques liés aux opérations antérieures à 2001. L'INRAP, établissement public à échelle nationale mis en place le 1er février 2002, dans la continuité de la loi du 17 janvier 2001, succède à l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN), créée en 1973. Il conserve encore des archives anciennes mais œuvre activement à leur versement au SRA. Il a ainsi remis au SRA, en 2013, les archives de 165 opérations, comprises entre 1994 et 2010. En 2014, les archives de 94 opérations ont été versées avec un écart chronologique encore plus grand (1992-2013). De grands ensembles ont ainsi rejoint le SRA : les fouilles de Gertrud Kuhnle à Wolfgantzen (déviations de la RN 415, 1995), Holtzheim (*Am Schluesselberg*, 1996) et Sainte-Croix-en-Plaine (*Marbach Acker*, 1996) ou encore celle de David Billoin à Sélestat (îlot Saint-Quirin, 1998-1999). Le volume de documents varie d'une opération à l'autre, allant généralement de la chemise cartonnée pour les diagnostics à une ou plusieurs boîtes d'archives pour les fouilles, voire même un carton entier (fig. 1)

[5] STAHL, ANGEVIN & RÉMY 2012.

[6] Le choix s'est naturellement porté sur un logiciel libre de droit en conformité avec la politique informatique ministérielle.

[7] La mention des auteurs et de la nature du support est rappelée à l'article 7 de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. L'indication de l'auteur est essentielle dans la mesure où ces documents d'archives sont toujours soumis aux droits d'auteur.



Figure 2

Compactus, local archives (archives traitées) (Cliché Soline Morinière / DRAC Alsace)

et de quelques mégaoctets à plusieurs gigaoctets pour les fichiers numériques. Toutefois, nombre de ces archives sont incomplètes. La documentation numérique a souvent disparu. Et certains documents, notamment les études spécialisées, échappent souvent à la collecte car elles sont conservées par leurs producteurs.

Ces archives sont stockées dans différents espaces en fonction de leur état de traitement : les archives non inventoriées ou en attente de validation sont rangées dans des lieux de stockage intermédiaires, tandis que les archives inventoriées, vérifiées et validées, rejoignent le local archives, où plusieurs compactus sont réservés pour les archives du SRA (**fig. 2**). Au total, 60 mètres linéaires d'archives sont conservés par le SRA.

DES ARCHIVES AU SRA ALSACE : UNE LONGUE TRADITION [8]

La conservation d'archives au SRA Alsace n'a pas débuté avec la loi de 2001. En effet, les membres de la circonscription, puis du service, ont dirigé de nombreuses opérations dans le cadre de leurs missions de service

public jusqu'à la réorganisation de la chaîne archéologique en 2001, et plus épisodiquement depuis ; de multiples documents avaient donc été antérieurement conservés dans le service.

Les archives les plus anciennes sont celles du *Denkmal-archiv* créé par l'administration allemande au début du xx^e siècle. Au sein de ce fonds documentaire recensant le patrimoine régional, composé de documents datés du xviii^e au xx^e siècle, se trouve un petit nombre de photographies et de plans liés à des vestiges archéologiques (**fig. 3**).

Par ailleurs, certains documents centenaires datés du premier tiers du xx^e siècle ont déjà fait l'objet d'un versement aux Archives départementales du Bas-Rhin, lieu de conservation définitif des archives de la DRAC Alsace [9]. Il s'agit notamment de fouilles réalisées à Stutzheim (1928), Hausbergen (1901-1928), Eschau (1919) ou encore au Donon (années 1930). En interne, au SRA, sont encore conservées des archives anciennes liées

[8] Pour une vision globale et synthétique des archives de fouille au SRA Alsace, voir STAHL novembre 2011, en ligne.

[9] Archives départementales du Bas-Rhin, Cotes 175 AL 1-181 et 178 AL 1-141.

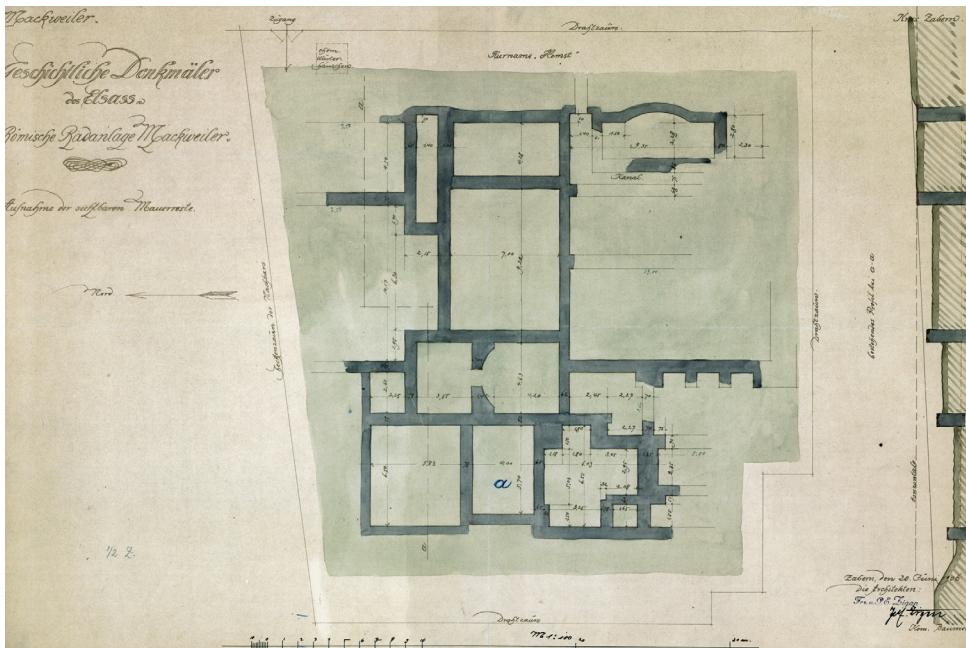


Figure 3
Plan des thermes de Mackwiller,
P. E. Zigan, 1906. (Cliché Fonds
Denkmalarchiv / DRAC Alsace)

à des fouilles pluriannuelles de grande envergure des années 1950 et 1960 dirigées par Jean-Jacques Hatt, comme celles du *mithraeum* de Mackwiller (1955-1956 ; **fig. 4**) ainsi que des opérations ponctuelles telles que celles de l'église Saint-Étienne de Strasbourg (1948) ou de Seltz (1953 ; **fig. 5**). Pour les années 1970-1980, on peut noter la conservation d'archives relatives à des chantiers importants, notamment les premières campagnes de fouille du Wasserwald à Haegen. Le service possède également d'autres archives liées aux activités scientifiques du service : une série de plaques d'impression originales en métal, probablement celles utilisées pour les publications des synthèses régionales faites dans les années 60-70, par les directeurs A. Hampé, J.-J. Hatt et A. Thévenin, dans la revue *Gallia* (**fig. 6**).

UNE DIVERSITÉ DE DOCUMENTS ET DE SUPPORTS

Au regard de leur définition, les archives de fouille représentent une diversité de formats et de supports matériels et immatériels : papier, calque et pour les opérations plus anciennes, tirages photographiques, diapositives, négatifs et films (**fig. 4 et 5**). Il est ainsi possible d'observer à travers ces documents, l'évolution des pratiques de fouille, en particulier l'adoption et la généralisation du numérique. Nombre de problèmes se posent en termes de conservation en raison de l'évolution des supports (disquettes, CD-ROM, DVD), des logiciels informatiques utilisés (libres ou non) ou encore de l'utilisation simultanée de différents systèmes d'exploitation

Figure 4

Diverses archives sur le *mithraeum* de Mackwiller, fouille Jean-Jacques Hatt, 1956 (Cliché Soline Morinière / DRAC Alsace)

Figure 5

Diverses archives sur Seltz, fouille Jean-Jacques Hatt, 1952-1955 (Cliché Soline Morinière / DRAC Alsace)



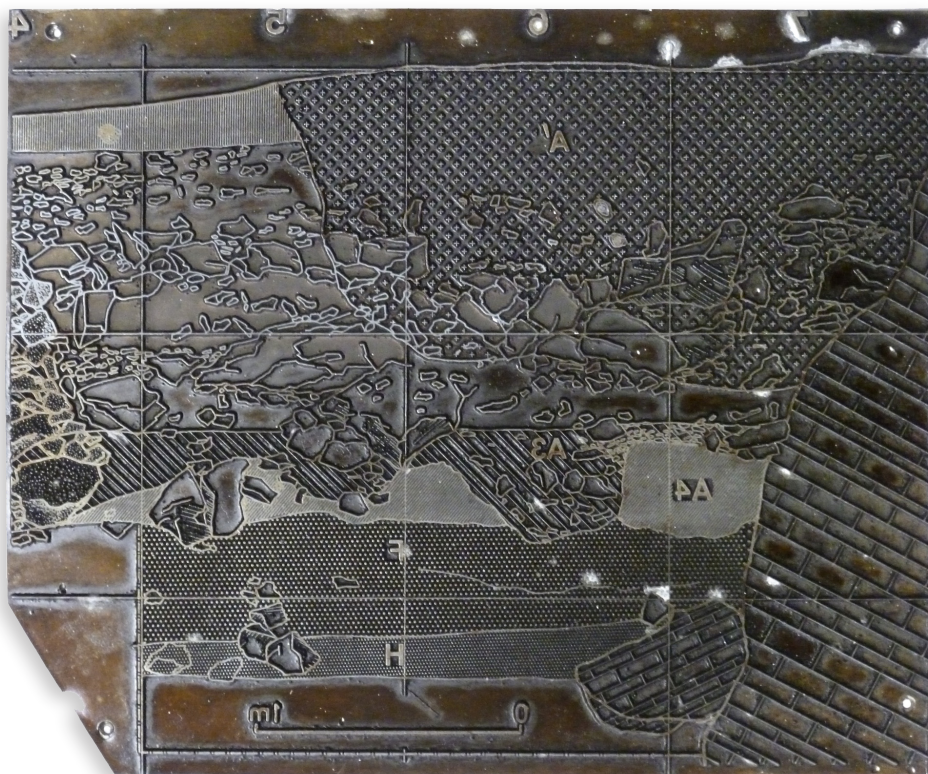


Figure 6

Plaque d'impression en métal : coupe stratigraphique à travers le rempart de protection du Bronze final, Oberlarg, abri du Mannlefelsen, André Thévenin, pour le *Gallia Préhistoire*, 17, 1974, p. 554 (Cliché Soline Morinière / DRAC Alsace)

(Macintosh / PC). Certains fichiers sont aujourd'hui illisibles et irrécupérables. Aussi le SRA veille à acquérir et conserver le matériel nécessaire à la consultation d'archives anciennes (lecteur de disquette / disquette zip ; ordinateur Macintosh). Un inventaire et une cotation de ces supports numériques a été commencé : 356 CD et 166 DVD sont aujourd'hui inventoriés, mais cet inventaire est loin d'être exhaustif. De nombreux CD sont disséminés dans les archives non inventoriées et dans les bureaux des agents du service. Par sécurité, les données numériques sont versées sur le serveur de la DRAC.

Aujourd'hui, un dossier-type se compose d'un ou plusieurs carnets de fouille et d'enregistrement des structures ou unités stratigraphiques, de relevés minutes des structures en plan et en coupe, ainsi que de dessins du mobilier sur papier millimétré, du rapport d'opération non broché, de photographies numériques concernant le site et l'environnement, les structures et unités stratigraphiques (US), du mobilier et des dessins assistés par ordinateur (DAO) pour la cartographie, des relevés de terrain et le mobilier. Quelques supports plus originaux sont également conservés tels que des enregistrements audio au format mp3 [10] ainsi que des documents plus anecdotiques mais intéressants pour l'histoire de la discipline ou l'histoire locale : les photographies d'ambiance. En parallèle, les photographies prises par les agents du SRA lors du contrôle scientifique et technique des opérations complètent parfois les archives fournies par les opérateurs.

TRANSVERSALITÉ ET CONSULTATION DES FONDS

Le versement des archives au SRA Alsace facilite la consultation des documents assurée par le Centre d'information et de documentation (CID) de la DRAC. Les différents opérateurs pouvant être amenés à travailler sur la même commune, on comprend que le versement des archives dans un lieu unique permet aux archéologues et chercheurs une interrogation optimale de ces fonds, parfois complémentaires. Les recherches transversales sont facilitées par le système d'archivage unique appliqué en Alsace. Les inventaires réalisés par les archéologues sont réceptionnés, en même temps que les archives, par le SRA qui en vérifie la conformité, les convertit en XML et les publie avec l'ensemble des fichiers numériques liés à l'opération sur une base de données nommée Pleade, outil libre de recherche et de consultation d'instruments de recherche archivistiques en format XML EAD dans une architecture web (fig. 7). Plusieurs institutions patrimoniales ont déjà adopté cette application pour la gestion de leurs propres archives, à l'instar de la Fondation Maison des sciences de l'homme [11], des archives départementales de l'Eure et de la bibliothèque municipale de Dijon.

La base Pleade de la DRAC Alsace, consultable en interne au CID, permet des requêtes à partir de mots-clés renseignés dans l'inventaire pour chaque document. Cette indexation est faite par les opérateurs et complétée par le SRA. Aujourd'hui, 407 opérations archivées

[10] SCHNEIKERT, COURTAUD & MORINIÈRE 2013, en ligne.

[11] Voir le récent article sur ce sujet : POMART 2014.

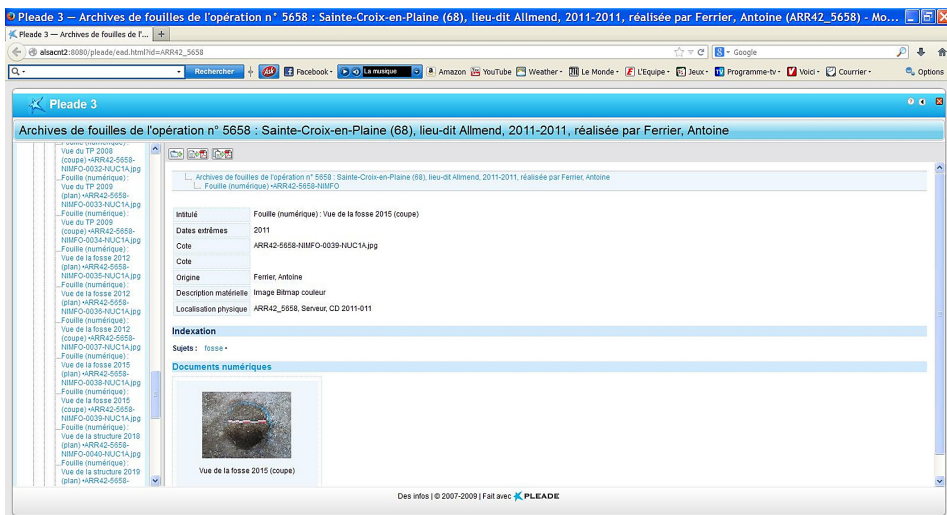


Figure 7
Base de données Pleade, pour la gestion des archives de fouille

sont ainsi interrogeables, pour près de 46000 documents dont 33440 fichiers numériques [12]. Une partie de la diathèque, numérisée en 2006-2007, est également dans cette base.

VALORISATION DES ARCHIVES

Outre leur caractère scientifique, ces documents ont également une valeur historique et mémorielle. Grâce à eux, il est possible de retracer l'histoire de la redécouverte d'un site ou encore de percevoir l'évolution des pratiques archéologiques. C'est le propos développé dans l'exposition « 100 000 ans et quelques minutes », organisée par le SRA Alsace en 2011 lors des journées européennes du patrimoine, en collaboration avec les opérateurs archéologiques (INRAP, PAIR, ANTEA-Archéologie), de nombreuses institutions patrimoniales et organismes de recherche [13] (fig. 8). Le choix de sections thématiques relatives à des fonctions bien différenciées (décrire, relever, illustrer, étudier, restituer, conserver) et la mise en regard de documents de dates diverses et variées ont contribué à rendre perceptibles et compréhensibles les méthodes archéologiques utilisées en Alsace tout en valorisant les découvertes régionales [14].

CONCLUSION

Par son histoire, le SRA Alsace conserve des archives scientifiques, à la fois anciennes et récentes, couvrant plus d'un siècle d'archéologie régionale. La richesse de ce fonds témoigne de la multitude des découvertes locales qui ont contribué à la connaissance de notre passé. Ces archives ont donc une importance considérable pour les études futures, pouvant être un préalable à de nouvelles recherches, pour des synthèses sur des domaines archéologiques spécifiques ou encore sur l'histoire de la discipline et sur l'évolution d'une méthodologie. ■

[12] Dont 146 opérations pour le PAIR, 110 pour l'INRAP et 8 pour ANTEA-Archéologie.

[13] Commissaires de l'exposition : Marie Stahl, alors Chargée d'études documentaires au Service des patrimoines de la DRAC Alsace et Raphaël Angevin, alors Conservateur du patrimoine au SRA Alsace. Cf. STAHL octobre 2011. Cette exposition a de nouveau été présentée au public les 7 et 8 juin 2013 lors des journées nationales de l'archéologie, avec une sélection légèrement différente de documents et objets.

[14] STAHL & ANGEVIN 2011.

Figure 8 :
exposition *Cent mille ans et quelques minutes*, DRAC Alsace, 2011 (Cliché Olivier Munsch / DRAC Alsace)



BIBLIOGRAPHIE

POMART, Julien, novembre 2014, « L'apport des outils numériques dans une stratégie de valorisation des archives », *Archives de la MSH* [en ligne]. URL : <http://archivesfms.hypotheses.org/1297>

SCHNEIKERT, François, COURTAUD, Cécile & MORINIÈRE, Soline, février 2013, « La place du son dans les fouilles archéologiques », *Doc et Patrimoine DRAC Alsace* [en ligne]. URL : <http://docpatdrac.hypotheses.org/625>

STAHL, Marie, octobre 2011, « Retour sur l'exposition « Cent mille ans et quelques minutes : un siècle d'archéologie en Alsace à travers ses archives de fouille » », *Doc et Patrimoine DRAC Alsace* [en ligne]. URL : <http://docpatdrac.hypotheses.org/39>

STAHL, Marie, novembre 2011, « Les archives de fouille au Service régional de l'archéologie (SRA) d'Alsace », *Doc et Patrimoine DRAC Alsace* [en ligne]. URL : <http://docpatdrac.hypotheses.org/97>

STAHL, Marie & ANGEVIN, Raphaël, 2011, *Cent mille ans et quelques minutes : un siècle d'archéologie en Alsace à travers ses archives de fouille*, Livret de l'exposition organisée par le Service régional de l'archéologie, Strasbourg, 7 p.

STAHL, Marie, ANGEVIN, Raphaël & RÉMY, Juliette, 2012, « Gestion, conservation et restitution de la documentation archéologique : une dynamique nationale sous le prisme alsacien », *Les Nouvelles de l'archéologie*, 130, p. 28-33.